



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 DU
28 NOV 2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION/RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART EFFONDRES DANS LE
DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2026, le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de construction/reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.**

Lot 1 : pour les travaux de construction d'un dalot double de 2 x 2 x 1,5 sur le pont provisoire effondré du cours d'eau Fiele du village YEBE y compris l'aménagement de ses accès ;

Lot 2 : pour les travaux de construction d'un pont définitif de 9 ml de portée sur la rivière Djosso au village DJOUDJOUA ;

Lot 3 : pour les travaux de reconstruction de tabliers des ponts sur les rivières Mvanda dans le village PKWELE: 8,5 ml; YO'O ET TSANGA de 7ml et 12 ml respectivement au village ANDOM YEMBAMA.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- ✓ Installation de chantier
- ✓ Amenée et Repli du matériel
- ✓ Etude d'exécution et de récolelement
- ✓ Débroussaillage
- ✓ Dégagement mécanique
- ✓ Abattage d'arbres
- ✓ Purges
- ✓ Remblais en graveleux latéritiques provenant d'emprunt ép=20 cm
- ✓ Mise en forme de la plateforme y/c création de fosses et exutoires
- ✓ Reprofilage simple y/c création de fosses et exutoires
- ✓ Couche de roulement en graveleux latéritiques ep=15cm
- ✓ Curage du lit du cours d'eau
- ✓ Enrochements
- ✓ Barbacanes
- ✓ Fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière
- ✓ Matériaux filtrants en arrière des culées
- ✓ Remblai contigu aux ouvrages et sur la digue
- ✓ Démolition d'ouvrage existant
- ✓ Perrés maçonnés
- ✓ Béton de propreté dosé a 150 kg/m³
- ✓ Béton armé dosé a 350kg/m³
- ✓ Fourniture et poses des poutres IPE 550
- ✓ Fourniture et poses des entretoises IPE 400

- ✓ Coffrage ordinaires
- ✓ Echafaudage
- ✓ Gargouilles
- ✓ Etudes géotechniques
- ✓ Garde-corps mixte (Poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé)
- ✓ Panneaux de signalisation métallique de type A
- ✓ Balises en béton armé préfabriqué
- ✓ Maintien de la circulation
- ✓ Peinture anticorrosive
- ✓ Peinture à huile pour balise et garde-corps

3. Tranches/Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués de trois (03) lots. Un soumissionnaire ne peut avoir droit au plus à un (01) lot.

4. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de :

N° LOT	INTITULE DES TRAVAUX	MONTANT PREVISIONNEL
1	Travaux de construction d'un dalot double de 2 x 2 x 1,5 sur le pont provisoire effondré du cours d'eau Fiele du village YEBE y compris l'aménagement de ses accès.	50 000 000 F CFA
2	Travaux de construction d'un pont définitif de 9 ml de portée sur la rivière Djosso au village DJOUDJOUA.	89 175 150 F CFA
3	Travaux de reconstruction de tabliers des ponts sur les rivières Mvanda dans le village PKWELE: 8,5 ml; YO'O et TSANGA de 7ml et 12 ml respectivement au village ANDOM YEMBAMA.	80 832 420 F CFA

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois calendaires par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (**B.I.P**) du MINTP, Exercice 2026.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est « hors ligne (Offline) »

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant s'élève à (**Voir le tableau ci-dessous**). **Elle sera accompagnée du d'un récépissé délivré par la CDEC pour que cette dernière soit valable**. Il est **valable** jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et

simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

N° LOT	INTITULE DES TRAVAUX	MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION
1	Travaux de construction d'un dalot double de 2 x 2 x 1,5 sur le pont provisoire effondré du cours d'eau Fiele du village YEBE y compris l'aménagement de ses accès.	1 000 000 F CFA
2	Travaux de construction d'un pont définitif de 9 ml de portée sur la rivière Djosso au village DJOUDJOUA.	1 783 503 F CFA
3	Travaux de reconstruction de tabliers des ponts sur les rivières Mvanda dans le village PKWELE: 8,5 ml; YO'O et TSANGA de 7ml et 12 ml respectivement au village ANDOM YEMBAMA.	1 616 648 F CFA

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (**au Service des Affaires Economiques et Financières**) dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières ; tél. 694 92 65 01/222 12 05 30 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA**, payable à la Recette des Finances d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

12. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard le 24/11/2025 à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 DU
28 NOV 2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION/RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART EFFONDRES DANS LE
DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

LOT N°

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO, ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une

institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres accompagné du récépissé délivré par la CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le 24/10/2021 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- a) Absence d'une caution de soumission timbrée accompagné d'un récépissé délivré par la caisse des dépôts et de consignation (CDEC) établi par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance gréeée par le MINFI suivant le modèle joint;
- b) De la non production au-delà du délai de 48h après ouverture des prix d'une pièce du dossier administratif absente ou jugée non conforme;
- c) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d) Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon prestations au cours des trois (03) dernière années ;
- g) De l'absence de la déclaration d'engagement aux respects des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- h) La charte d'intégrité ;
- i) Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE).

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

1. La présentation de l'offre (intercalaire en couleur, reliure en spirale avec un transparent au début et papier cartonné à la fin de chaque offre) ;
2. La qualification et l'expérience du personnel : Conducteur des travaux, Chef chantier, Responsable du laboratoire géotechnique, Responsable Administratif et financier) ;
3. Visite du site : attestation de visite du site et rapport documenté et illustré de la visite du site ;
4. Les moyens logistiques (matériels) ;
5. Les références du soumissionnaire dans le domaine de construction, réhabilitation, entretien ou réfection des ouvrages d'arts d'un montant au moins égal à TTC 50 000 000 FCFA, au cours des cinq (05) dernières années ;
6. La capacité financière d'un montant de cinquante millions **30 000 000 FCFA par Lot** ;

16. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

NB : Un prestataire peut soumissionner tous les trois (03) Lots mais, ne peut être adjudicataire d'un seul Lot.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou ou à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, Tél : 694 92 65 01/ 677 95 53 26.**

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou. Numéro vert : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

Fait à Akonolinga, le 28 NOV 2025

**LE PREFET,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Ampliations :

- MINMAP/YDE ;
- DDMAP/NM ;
- ARMP/YDE ;
- DDTP/NM
- CDPM/NM ;
- AFFICHAGE ;
- ARCHIVES/CHRONO.



- ✓ Ordinary formwork ;
- ✓ Scaffolding ;
- ✓ Gargoyles ;
- ✓ Geotechnical studies ;
- ✓ Mixed guardrails (Concrete posts and galvanized steel pipes) ;
- ✓ Metal traffic signs, type A ;
- ✓ Prefabricated reinforced concrete markers ;
- ✓ Traffic maintenance ;
- ✓ Anti-corrosion paint ;
- ✓ Oil-based paint for markers and guardrails .

3. Lots/Allocation

The works covered by this Tender consist of three (03) lots. A bidder is allowed to be awarded no more than one (01) lot.

4. Estimated Cost

The estimated costs of the project at the end of the preliminary studies are:

LOT N°	DESCRIPTION OF WORKS	ESTIMATED AMOUNT
01	Construction work of a double culvert of 2 x 2 x 1.5 on the collapsed temporary bridge of the Fiele stream in the village of YEBE, including the development of its access.	50,000,000 F CFA
02	Construction work of a permanent bridge with a 9 m span over the Djosso River in the village of DJOUDJOUA.	89,175,150 F CFA
03	Reconstruction work of bridge decks over the Mvanda River in the village of PKWELE: 8.5 m; YO'O and TSANGA of 7 m and 12 m respectively in the village of ANDOM YEMBAMA.	80,832,420 F CFA

5. Estimated Completion Time

The maximum period provided by the Project Owner for the completion of the works under this Tender is six (06) calendar months per lot. This period starts from the date of notification of the Service Order to commence the works.

7. Participation and Origin

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to all companies or groups of public works companies established in Cameroon. 7. Financing The works covered by this Call for Tenders are financed by the Public Investment Budget (B.I.P) of MINTP, Fiscal Year 2026.

8. Submission Method

The submission method chosen for this Call for Tenders is "offline."

9. Bid Bond

Each bidder must attach to their administrative documents a bid bond, paid by hand and stamped, issued by an organization or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public contracts, the list of which is included in document 14 of the tender documents, with an amount set out (see table below). It must be accompanied by a receipt issued by the CDEC for it to be valid. It is valid for up to thirty (30) days beyond the original validity date of the offers. The absence of a bid bond issued by a first-class bank or a top-tier financial institution authorized by the Ministry in charge of Finance to issue bonds in the context of public procurement will result in the outright rejection of the offer. A bid bond that is presented but has no relation to the consultation in question is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

14. Opening of Bids

The opening of bids will be done in one session and will take place on 24 December 2019 at 1:00 PM by the Departmental Procurement Commission of Nyong and Mfoumou (CDPM-NM) in the conference room of the Prefecture of Akonolinga. Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person (company proxy) of their choice, who has full knowledge of their bids. Under penalty of rejection, the administrative documents required must be submitted in their original form or as copies certified by the issuing service or competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. They must be dated within the last three (03) months or have been issued after the date of signing the Tender Notice.

15. Evaluation Criteria

15.1 Elimination Criteria

- a) Absence of a stamped bid bond accompanied by a receipt issued by the Deposits and Consignments Fund (CDEC) issued by a first-class bank or an insurance company approved by the MINFI according to the attached model;
- b) Failure to produce, beyond the 48-hour period after the opening of bids, any missing or non-compliant administrative document;
- c) False declarations, fraudulent actions, or falsified documents;
- d) Not meeting at least 70% of the essential criteria;
- e) Absence of a unit price quantified in the Financial Offer;
- f) Absence of a sworn statement of non-abandonment of services over the past three (03) years;
- g) Absence of a commitment statement to comply with environmental and social clauses, dated and signed;
- h) Integrity charter;
- i) Absence of any element of the financial offer (the submission, the BPU, the DQE).

15.2. Essential Criteria

The essential criteria for qualifying bidders will include, for guidance:

1. Presentation of the offer (colored divider, spiral binding with a transparent sheet at the beginning and cardboard at the end of each offer);
2. Qualification and experience of personnel: Site Supervisor, Site Manager, Geotechnical Laboratory Manager, Administrative and Financial Manager);
3. Site visit: certificate of site visit and a documented and illustrated report of the site visit;
4. Logistical means (equipment);
5. The bidder's references in the field of construction, rehabilitation, maintenance, or repair of civil engineering structures amounting to at least CFA 50,000,000 including tax, over the last five (05) years;
6. Financial capacity of an amount of fifty million 30,000,000 CFA per Lot;

16. Award

The Contracting Authority will award the contract to the bidder who submitted an offer meeting the required technical and financial qualification criteria, whose offer is evaluated as the lowest, including any discounts proposed where applicable.

Note: A service provider may bid for all three (03) Lots but can only be awarded one Lot.

17. Validity of offers

Bidders remain bound by their offers for 90 days from the initial deadline set for the submission of offers.

18. Additional information

Additional information can be obtained during working hours at the Departmental Delegation of Public Works of Nyong and Mfoumou or at the Prefecture of Akonolinga, Department of Economic and Financial Affairs, Tel: 694 92 65 01 / 677 95 53 26.

LOT N°	TITLE OF WORKS	BID BOND AMOUNT
01	Construction of a double culvert of 2 x 2 x 1.5 on the collapsed temporary bridge over the Fiele stream in the village of YEBÉ, including the development of its access roads.	CFA 1,000,000
02	Construction of a permanent bridge with a 9-meter span over the Djosso River in the village of DJOUDJOUA.	CFA 1,783,503
03	Reconstruction works of bridge decks over the Mvanda River in the village of PKWELE: 8.5 meters; YO'O and TSANGA of 7 meters and 12 meters respectively in the village of ANDOM YEMBAMA.	CFA 1,616,648

10. Consultation of the Tender Dossier

The dossier can be consulted during working hours at the Akonolinga Prefecture (at the Department of Economic and Financial Affairs) from the date of publication of this notice. It can also be consulted online on the ARMP website (www.armp.cm).

11. Acquisition of the Tender Dossier

The Tender Dossier can be obtained at the Akonolinga Prefecture, Department of Economic and Financial Affairs; phone: 694 92 65 01 / 222 12 05 30; from the date of publication of this notice, upon payment of a non-refundable sum of Ninety Thousand (90,000) FCFA, payable to the Akonolinga Finance Treasury, representing the cost of obtaining the Dossier. The receipt must specify the Tender Notice number. When collecting the dossier, bidders must compulsorily register by providing their full address: P.O. Box, Telephone, Fax, Email.

12. Submission of bids

Bids written in French or English, in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, must be submitted to the Akonolinga Prefecture against a receipt, no later than 24th December 2025 at exactly 12:00 noon, local time, and must bear the following mention:

**NATIONAL OPEN TENDER NOTICE No. 018/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2025 OF
28 NOV 2025, IN EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE CONSTRUCTION/
 RECONSTRUCTION WORKS OF COLLAPSED CIVIL ENGINEERING STRUCTURES IN
 THE DEPARTMENT OF NYONG ET MFOUMOU, CENTRAL REGION.**

LOT No.

"To be opened only during the opening session"

13. Eligibility of Bids

The administrative documents, technical proposal, and financial proposal must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed package. The Employer will consider the following bids unacceptable:

- Bids containing indications of the bidder's identity;
- Bids received after the deadline for submission;
- Bids not conforming to the required submission procedure;
- Bids lacking any indication of the Tender identity;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RPAO, or bids submitted only in copies. Any incomplete offer that does not comply with the requirements of the Tender Dossier will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by an organization or financial institution approved by the Minister in charge of finances to issue bonds in the field of public procurement, or the failure to comply with the templates of the documents in the Tender Dossier accompanied by the receipt issued by the CDEC, will lead to the outright rejection of the offer without any recourse. A bid bond that is submitted but has no relation to the consultation in question is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible. (Power of attorney of the company) of their choice, having full knowledge of their offers.

19. Fight against corruption and malpractice

Any proven attempt at corruption or acts of malpractice must be reported in writing and by telephone messaging to the Delegate Minister to the Presidency of the Republic in charge of Public Procurement, with copies to the President of the National Anti-Corruption Commission (CONAC) and the Prefect of the Nyong and Mfoumou Department. Toll-free numbers: 673 20 57 25 and 699 37 04 48.

Done at Akonolinga, the 28 NOV 2025

THE SENIOR DIVISIONAL OFFICER,
(Contracting Authority)

Ampliations :

MINMAP/NM;
ARMP/YDE;
DDTP/NM
CDPM/NM;
AFFICHAGE;
ARCHIVES/CHRONO.

